

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'APT

MAIRIE  
DE

**CADENET**

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26

Mail : [accueil@mairie-cadenet.fr](mailto:accueil@mairie-cadenet.fr)

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le

ID : 084-218400265-20230213-CM130223\_7-DE



## Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 7/2023

Mis en ligne le 17 FEV. 2023

Session du 13 février 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 13 février  
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la  
présidence de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 7 février 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, RAOUX JACQUEME,  
DUVAL, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE LACENNE, JAUBERT,  
ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT, SEVE, VOREUX, LACOSTE, DEBIT,  
CAUSSARIEU, SLAVICEK

**Absents excusés** : LORIEDO, BOISGARD, JAUMARY, BERGE, GRANGE, RIPERT,  
BASTIE, KHALIZOFF, MARTIN

### Procurations :

M. LORIEDO	a donné procuration à	M. MANGANARO
Mme BOISGARD	" "	Mme BOY
M. JAUMARY	" "	M. BRABANT
Mme BERGE	" "	Mme LAVOREL
Mme GRANGE	" "	M. JAUBERT
M. RIPERT	" "	Mme RAOUX
Mme KHALIZOFF	" "	M. LACOSTE
M. MARTIN	" "	Mme GAUDELET SANHADJI
Mme BASTIE	" "	Mme LEROY

### SUBVENTIONS 2023

Madame Nicole BOY COURROUX, adjointe déléguée à la vie associative et aux festivités propose à l'assemblée d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 700€ à l'Association Couturetmoi pour l'organisation du carnaval 2023 et une subvention 2023 au titres des chèques vacances à l'Amicale du Personnel de 8 000€.

Par ailleurs, la subvention 2022 à l'Association Li Gri Gri de Trescamps pour l'organisation des Centres Aérés pendant les vacances scolaires n'a pas été versée, son montant s'élève à 4 528,91€ du fait que la Commune de CADENET n'a pu accueillir le centre aéré au cours de l'été 2022 en raison des travaux à la cantine scolaire mais seulement aux vacances d'hiver 2022.

De plus, il est proposé à l'assemblée d'allouer une avance de 20 000€ au CCAS sur la subvention annuelle qui sera votée au Budget Primitif 2023 de la Commune.

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le

Bernier  
Levraut

ID : 084-218400265-20230213-CM130223\_7-DE

**Après avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions :
  - de 2 700 € à l'association Couturetmoi pour le carnaval 2023
  - de 4 528,91€ à l'Association Li Gri Gri de Trescamps pour l'année 2022
  - de 8 000€ à l'Amicale du Personnel au titre des chèques vacances 2023
- Autorise Monsieur le Maire à allouer une avance sur la subvention 2023 au CCAS de 20 000 €.

Le Maire  
**Jean Marc BRABANT**

